

# Pour une plaisance respectueuse du monde de la mer



## La pêche professionnelle

Les pêcheurs utilisent des flotteurs avec fanions noirs et rouges pour délimiter les filets et des fanions noirs isolés signalant la présence d'un casier.



Attention, respectez un périmètre de sécurité de 150m autour des fanions, et localisez la position des noirs et rouges pour ne pas risquer l'accrochage.



## Les déchets en mer

Ne jetez aucun déchets en mer, même biodégradables, ils peuvent résider un certain temps avant dégradation sur le fond ou en pleine eau. Des espèces sensibles peuvent les confondre avec leurs proies.

Temps de dégradation:

Papier : 2 à 6 mois - Mégot de cigarette : 6 mois - Canette aluminium : 200 à 500 ans - Bouteille plastique : 100 à 1000 ans



## Ports propres

- ° Utilisez de préférence les infrastructures portuaires pour le stockage de produits toxiques (essence, huile, batterie...); les sanitaires (douches, toilettes...) pour limiter l'accumulation des eaux usées.
- ° Pour la vaisselle et le nettoyage utilisez de préférence des produits dits « neutres » (ex : savon de Marseille), plutôt que des produits à base de détergent.
- ° En révisant votre moteur annuellement, vous éviterez une surconsommation et respecterez mieux l'environnement.

## L'apnée et la plongée

Les richesses marines de la côte agathoise attirent les plongeurs et chasseurs sous-marins qui signalent leur présence par le pavillon alpha (bleu et blanc) sur leur bateau ou par une bouée ovale orange accompagnée par un pavillon rouge.



Attention, respectez un périmètre de sécurité de 100m autour de ces pavillons, un accident peut facilement arriver.

## Les ancrages

Comment respecter le milieu marin ? Bien ancrer consiste à orienter son bateau face au vent, à dérouler une longueur de chaîne suffisante (3 à 4 fois la profondeur), et laisser le vent mettre sous tension la chaîne. Depuis la surface, une bonne observation du fond peut éviter bien des dégradations du matériel et du milieu : zone claire = sable, zone obscure = roche ou herbier. En fin de mouillage, je relève l'ancre le plus à l'aplomb de mon bateau.



Ne pas ancrer dans les herbiers de Posidonie du littoral agathois (Conque, Nord de Brescou, les Battuts). Respectez les zones interdites au mouillage (parcs à moules, récifs artificiels, zone des 300 m)

Herbier de Posidonies



Caulerpa taxifolia



Signalez sa présence à l'observatoire de l'expansion de *Caulerpa taxifolia* en Méditerranée. Tel: 04 92 07 68 46



## Les animaux marins



Au large des côtes d'Agde et du Cap d'Agde, on peut croiser épisodiquement le sillage de dauphins, du rorqual commun, du requin pélerin, de la tortue Caouanne et du poisson lune. Les observations des plaisanciers contribuent à mieux connaître ces espèces. Signalez vos contacts à l'ADENA à l'aide des fiches observations disponibles à la capitainerie.



Lors de vos observations, laissez à l'animal un espace de fuite suffisant, sans contact ni dérangement.

## L'algue envahissante

*Caulerpa taxifolia* est une algue vert fluo envahissante d'origine tropicale. Elle est en compétition avec la Posidonie, plante marine essentielle dans l'équilibre de l'écosystème méditerranéen. La biodiversité est alors remplacée par des étendues monotones. Les ancres des plaisanciers sont un des facteurs de sa propagation le long du littoral. Actuellement la présence de cette algue n'a pas été signalée dans les eaux agathoises. Cependant soyez vigilants et inspectez vos ancres.

